

# LA GAZETTE D'APACHE

AOÛT 2023



Autrement Pour les Aménagements, les Contournements et l'Habitat de l'Est Lyonnais



## Editorial :

L'été est arrivé et nous allons bien avoir besoin de cette période pour décompresser car ces dernières semaines ont été bien chargées pour les membres du CA d'APACHE et les adhérents qui sont venus nous prêter main forte sur le terrain. Merci à eux pour leur soutien actif ! Nous remercions aussi tous les adhérents qui nous apportent leur soutien. Nous sommes de plus en plus nombreux, peut-être le signe que l'espoir pour la préservation de notre cadre de vie est toujours là. Vous pourrez nous rencontrer sur le **Forum des associations le dimanche 10 septembre**.

La rentrée s'annonce très mouvementée et nous nous préparons mais en attendant bonnes vacances à tous !

**Merci de réserver dans vos agendas la date de notre assemblée générale, le lundi 9 octobre à 19h30 au cinéma du Centre Culturel, suivie du verre de l'amitié.**

ment pour le transport ferré malgré les investissements importants de l'état. Il ne faut pas oublier que le premier transporteur routier c'est la SNCF !

Alors que nous reste-t-il pour nous sortir de ce pétrin qui va s'amplifier avec l'interdiction sur la M6/M7 et sur le boulevard Laurent Bonneval des véhicules les plus polluants (Crit'Air 4 et 5) ?

D'après la DREAL, la solution miracle c'est le covoiturage avec la mise en place de parking aux portes de la métropole, le RER à la lyonnaise qui entraîne le passage à 4 voies de la ligne Saint-Fons / Grenay, et la création de transport en commun rapide (Bus express). Certes nous ne sommes pas opposés à ces mesures qui vont dans le bon sens mais nous doutons qu'elle apporte une solution à notre problème. Le prolongement de l'A432 jusqu'au SUD de Vienne est pour nous la seule façon de sortir le trafic de transit de l'A46 et nous permettre de respirer.

Suite à cette réunion, FRACTURE vient d'envoyer une lettre au ministre afin d'attirer son attention sur le fait que les résultats de la concertation n'étaient pas pris en compte par la DREAL et la préfète. La suite sera au mois d'octobre avec une réunion plénière avec le ministre des transports. Entre temps, les services de l'état vont faire tourner leur logiciel de modélisation Modely qui n'est pas adapté à notre configuration de tracé, ce que nous ne manquerons pas de leurs rappeler...

## Résultat des concertations :

Nous étions nombreux en préfecture ce mardi 4 juillet, élus, membres des institutions, représentants d'associations pour prendre connaissance des conclusions formulées par les agents de l'état sur la concertation mobilité.

L'objectif était de définir des projets pour améliorer les mobilités sur notre secteur pour l'horizon 2035

Le compte rendu fait des différents ateliers était assez fidèle à notre ressenti et à nos demandes.

C'est après que les choses se sont gâtées. Les 2 propositions qui ont obtenues le plus de vote à savoir, le prolongement de l'A432 et la réalisation du CFAL SUD le long de la ligne LGV, ne rentrent pas dans l'objectif 2035 selon la DREAL qui représente l'état. Par ailleurs, il a bien été dit que le projet d'élargissement de l'A46 Sud et la réalisation du shunt de Manissieux étaient rejetés par la majorité des participants.

Certes, il y a bien eu un message de notre député Jean Luc Fugit pour dire qu'il fallait engager une étude sur le prolongement de l'A432 au sud de Vienne mais le ton nous a semblé bien tendre et nous lui avons fait savoir.

Gilles Gascon le maire de Saint-Priest a pris la parole pour soutenir nos propositions en rappelant les résultats du travail d'APACHE et des associations de FRACTURE sur le comptage de l'A46 Sud qui prouvent la saturation du trafic. Gilles Renevier le président de FRACTURE, n'a pas manqué de faire remarquer que le retour sur la concertation était fidèle mais que derrière, l'état n'en faisait qu'à sa guise en éludant les projets qui venaient en tête des suffrages. Il a regretté l'absence de réaction des transporteurs et des industriels concernant la proposition du fluviale poussée par la Métropole. Il a regretté aussi le manque d'engouement par la Métropole. Il a regretté aussi le manque d'engouement par la Métropole.

## **Comptage sur l'A46 Sud le 13 juin de 7h à 20h :**

Le dossier d'élargissement de l'A46 Sud présenté par Vinci était basé sur des chiffres de trafic sous-estimés, nous en avons la conviction. La concertation mobilité se termine et nous voulions en avoir le cœur net car entre les chiffres annoncés par l'état et ceux de la municipalité de Saint-Priest, il y a un coefficient deux.

Nous avons donc décidé de lancer notre propre opération de comptage le mardi 13 juin sur le pont de la rue du 23 Août qui enjambe l'autoroute.

Durant 13 heures, 40 personnes se sont relayées sur chacune des voies, un compteur pour les voitures dans une main, un autre pour les poids-lourds dans l'autre. Un moment convivial qui nous a permis d'échanger entre 2 relais de 30 minutes.

A la fin, un résultat intéressant. 54447 voitures (VL) et 21899 Poids Lourds (PL) soit un total de 76346 véhicules. Généralement pour connaître la densité du trafic sur une autoroute internationale on considère qu'un PL occupe la place de 2.5 VL. On arrive alors sur 13 heures à un total de 108895 équivalents VL ! Si on ajoute les valeurs de la nuit que nous ont données les services de l'état, nous arrivons à 113 847 véhicules et 165 899 équivalents VL ! On est loin des chiffres annoncés par Vinci (91900 équivalents VL). Avec 3 voies l'A46 Sud restera saturée.

Ce travail sur le terrain nous a permis de confirmer qu'il n'y avait pas de répit dans le flot très important et continu de véhicules, avec une circulation en accordéon sur plus de 30% du temps durant ces 13 heures, et qui va parfois jusqu'à l'arrêt. Il faut avoir conscience que voyant la saturation de l'autoroute un grand nombre de véhicules passe par nos petites routes et viennent encombrer notre village.

Merci à tous les bénévoles, une majorité de Mions, mais aussi de Saint-Priest, Saint Pierre de Chandieu, Chaponnay, Corbas, Marennes et même Meyzieu, qui nous ont aidé à accomplir ce travail. Ce travail a été cité lors de la réunion en préfecture, et la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) souhaite refaire une opération similaire au même endroit au mois de septembre, c'est une reconnaissance du travail que nous avons effectué.

## **Nuisances aérodromes :**

Nous vous avons informés dans notre dernière gazette de la création d'un collectif d'associations dont nous faisons partie, et qui travaille sur le problème des nuisances des aérodromes et pour Mions plus particulièrement celui de Bron et surtout Corbas. La réunion du 12 mai à Décines, nous a permis d'échanger sur les problématiques rencontrées par chacun et de donner la parole à tous y compris les membres d'aéroclubs. Alors maintenant quelle suite à donner à ce dossier ?

Lors de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Corbas qui s'est réunie le 9 mai, Monsieur Athanaze qui représentait la Métropole, intervenait pour rappeler que lors de la concertation sur le plan d'exposition au bruit, qui a été longue et médiatisée, il n'y a pratiquement pas eu d'observations des riverains concernant l'aérodrome de Corbas, contrairement à celui de Bron. Il faut dire que l'arrêté préfectorale de 2014 qui régleme le PEB de l'aérodrome de Corbas, répertorie que 3 communes concernées par les nuisances (Chaponnay, Corbas et Marennes),

les communes survolées étant volontairement exclus. Un scandale d'exclure Mions, Saint-Priest et Bron qui sont touchés notamment par le bruit du Pilatus, avion largueur des parachutistes. Pour l'aviation civile, il n'y a pas de plainte de déposer sur notre territoire donc il n'y a pas de problème.

Si on veut se faire entendre, il va donc falloir répertorier quotidiennement les problèmes rencontrés.

C'est sur ce point que nous travaillons actuellement et nous espérons pouvoir vous proposer une solution rapidement lors d'une réunion d'information sur Mions que nous déclencherons lorsque nous aurons ce moyen de communication de plaintes.

### **A.P.A.C.H.E.**

Siège social : 7, Allée du Château - 69780 MIONS

**Contact :**

**[apache.mions@gmail.com](mailto:apache.mions@gmail.com)**

**SITE : [www.apache-mions.fr](http://www.apache-mions.fr)**